

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 04 OCTOBRE 2023
à 18 H 00
(suite à séance du 28 Septembre 2023 non tenue faute de
quorum)**

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en Salle du Conseil (salle des marronniers) le :

**Mercredi 04 Octobre 2023
à 18 H 00
(suite à séance du 28 Septembre 2023 non tenue faute de quorum)**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

---0000000---

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 Juin 2023

ORDRE DU JOUR :

Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délibération n° 5.2.2023/54 du du 19 Juin 2023 (les documents sont consultables en Mairie, Affaires Générales) –

I – URBANISME

- 1) Classement de parcelles dans le domaine public communal
- 2) Débat sur les orientations du projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) de la Commune de la Roquette sur Siagne –
- 3) Mise à jour du tableau de linéaire de voirie communale - Nouvelle délibération –
- 4) Acquisition de la parcelle AH n° 769 sise 670 Chemin de la Bastidasse à l'euro symbolique en vue de l'aménagement du chemin de la Bastidasse -
- 5) Acquisition des parcelles AH 70 située 28 boulevard du 8 mai et AH 662 située au 160 chemin du lac - Nouvelle délibération –
- 6) Désaffectation de l'immeuble anciennement occupé par la Poste cadastré section AH n°62 sis 134 bd du 8 Mai –
- 7) Déclassement de l'immeuble anciennement occupé par la Poste cadastré section AH n°62 sis 134 bd du 8 Mai –
- 8) Vente de la parcelle cadastrée section AH n°62p située au 134 bd du 8 Mai (anciennement exploitée par la Poste) - Autorisation donnée au Maire de signer tous documents relatifs à cette vente –

II – FINANCES

- 1) Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale
- 2) Transfert Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) – Mise à disposition de l'actif et du passif de la commune de la Roquette-sur-Siagne à la CAPG – Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant de signer le procès-verbal de mise à disposition et d'effectuer toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération –

III – PERSONNEL

- 1) Autorisation de recrutement d'agents contractuels de droit public compte tenu de l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité -
- 2) Recensement de la population 2024 - Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement et versement d'une indemnité –
- 3) Recensement de la population 2024 – Création d'emplois d'agents recenseurs –

IV - ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Multi-accueil « LES PAPILLONS » - IFAC - APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 –
- 2) Rénovation vestiaires et salle commune stade de sport – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention avec l'OPH CANNES PAYS DE LERINS pour le financement de ce projet -
- 3) Avenant n°4 modifiant le marché de mise à disposition, de maintenance, de nettoyage et d'entretien de mobiliers urbains publicitaires neufs et fourniture de services associés signé avec la société PISONI - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer cet avenant –
- 4) Travaux d'aménagement de la base de loisirs – Lot n°4 : création d'un giratoire sur l'avenue de la République, lieu-dit LE PANORAMIC – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) pour les travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales –

V- QUESTIONS DIVERSES



Fait à la ROQUETTE-SUR-SIAGNE,
Le 29 Septembre 2023
P/Le Maire,
Sonia FREGEAC
1^{ère} adjointe